



Je signale toutes les situations dangereuses

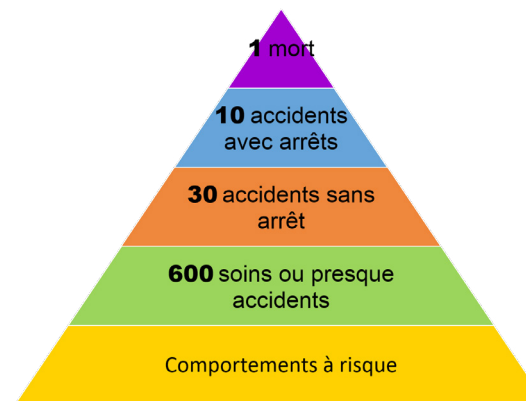
Notre système de management de la sécurité est maintenant bien en place. L'analyse de vos remontées d'information sur des situations à risques doivent nous permettre d'améliorer encore la prévention au sein de l'entreprise.

La procédure **P-PM1-20** donne la marche à suivre pour faire une remontée de situation dangereuse. Pour le personnel administratif, la fiche **F-PM1-63** permet de formaliser ces situations à risques. Chaque fiche sera analysée et une réponse apportée en systématique.

Les techniciens bénéficient maintenant d'un bouton permettant de remonter une situation à risque directement sur la tablette dans la Demande d'Intervention (DI). Une notice informatique explique la marche à tenir.

Quand dois-je alerter ?

- Dès lors que je suis témoin d'une situation à risque
- Quand une situation non confortable se répète



La **Pyramide de Bird** montre que pour 1 accident mortel, il y a eu un grand nombre de comportements / situations à risques non traités.

L'objectif de la prévention est donc de travailler sur la base de cette pyramide en traitant les situations dangereuses.

